



SDDR RTE

AVENIR DES RESEAUX ELECTRIQUES

100 % libres
...100 % vous !

La sûreté du système électrique français exige de repenser notre mix énergétique et que l'État fasse des choix

La consultation actuelle de RTE sur le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) est l'occasion pour la CFE Énergies, au nom des salariés du secteur énergétique français, de rappeler les fondamentaux de ce secteur : l'électricité est un bien commun, essentiel à la vie de la société et à la souveraineté du pays, et sa préservation doit être au centre des choix de politique énergétique française, conformément aux valeurs de service public du secteur et de celles et ceux qui le font vivre au quotidien.

Comme elle le fait à chacune des consultations lancées par RTE ou le Gouvernement, la CFE Énergies défend un mix électrique diversifié, qui répond aux besoins de la Nation tant en puissance qu'en énergie, mais aussi qui assure la sûreté et la compétitivité du système électrique. La CFE Énergies milite donc pour la neutralité technologique et l'égalité de traitement réglementaire entre tous les moyens de production bas carbone. Il faut abandonner la priorité qui est donnée aux énergies électriques intermittentes, qui ne font pas l'effort de contribuer à la sûreté du système électrique, au détriment des énergies pilotables, qui, elles, y participent.

Par ailleurs, la CFE Énergies s'interroge sur l'énorme consommation de ressources minérales que RTE et Enedis devraient engager pour raccorder l'ensemble des nouveaux moyens de production renouvelable prévus dans les dix prochaines années. Les millions de tonnes de minerais qu'il faudrait extraire pour répondre aux ambitions de la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie actuelle (PPE3) devraient être intégrées au coût environnemental d'une ambition démesurée pour ces moyens de production.

Il revient à l'État de statuer sans délai sur la composition du mix électrique à même de répondre aux besoins de la France dans un contexte de maîtrise des coûts complets, d'intenses débats sur le niveau des tarifs et sur la compétitivité électrique du pays plus qu'essentielle à sa réindustrialisation, et de maîtrise des finances publiques, tout en préservant la souveraineté technologique et l'indépendance économique de la France.

La CFE Énergies incite donc RTE à la plus grande prudence concernant le SDDR. La priorité doit d'abord être de renouveler et renforcer les infrastructures qui doivent l'être, de répondre au besoin de résilience des réseaux, et de garantir aux industries, entreprises et ménages français, le meilleur rapport qualité / prix d'Europe en matière d'électricité.

C'est grâce à l'ensemble des salariés de RTE et Enedis que les gestionnaires de réseaux continueront de remplir leurs missions de service public au service des Français. Il est donc de la plus haute importance de renouveler des compétences et de continuer de renforcer les moyens humains des gestionnaires de réseaux pour construire l'infrastructure électrique dont la Nation a réellement besoin.